

# Être humain, ça veut dire quoi?

PENSER

grâce à la philosophie

COMMUNIQUER

par le langage

PRÉSERVER

les ressources

unine

-





## Sommaire

- 03** Des qualités pas uniquement humaines
- 04** Les philosophes, ces adeptes du rangement
- 06** Donner de la voix harmonise la vie en groupe
- 08** L'agriculture nous met face à nos responsabilités
- 10** Les nouveaux défis des droits humains

Certaines capacités de communication se retrouvent chez les primates non humains, comme les gorilles.

# Des qualités pas uniquement humaines

« Questionner, observer, comprendre ». C'est à partir du thème du Dies academicus 2024 qu'est né le fil rouge de ce nouveau numéro d'À la Une. Plus qu'un résumé de la posture scientifique, ces trois verbes nous renvoient à des qualités qui semblent au fond propres à l'espèce humaine. Mais le sont-elles vraiment, à la lumière de ce que nous apprennent la philosophie, la biologie, le droit et l'anthropologie ?

On pourrait croire que la curiosité pour le monde qui nous entoure, la capacité à communiquer et coordonner nos actions, ou encore la reconnaissance de droits à nos semblables, relèvent de compétences humaines. Les sciences contemporaines nuancent cet a priori. Elles montrent que si ces qualités, dans leurs formes les plus sophistiquées, caractérisent bel et bien l'espèce humaine, elles sont l'aboutissement d'un processus progressif dont on peut désormais appréhender les étapes.

Certaines de ces capacités se retrouvent chez nos cousins les primates, qui émettent des vocalisations étudiées au Laboratoire de cognition comparée. Mais peut-on vraiment parler de langage ? A la Faculté de droit, une juriste s'interroge sur les critères qui nous distinguent des autres êtres vivants. Enfin, du côté de l'anthropologie, nous amenons sur la table la notion de notre responsabilité, en tant qu'espèce supposée intelligente, dans la gestion des ressources agricoles de la planète, vitale pour notre survie à long terme.

Mais avant toute chose, demandons à un professeur de philosophie sa définition de l'être humain. La réponse d'Olivier Massin est à découvrir à la page suivante.

# Les philosophes, ces adeptes du rangement



**Comment définir l'être humain en philosophie ? De quels outils dispose-t-on pour le faire ? Une méthode prometteuse consisterait à remonter l'arbre phylogénétique à la recherche d'ancêtres communs.**

**L'approche passe par un gros travail de classification, travail dont l'Institut de philosophie de l'Université de Neuchâtel a fait une de ses spécialités, comme le souligne son directeur, le professeur Olivier Massin.**

Pour commencer, il est légitime de se poser la question suivante : que signifie le fait d'être humain ? Peut-on proposer de l'être humain une définition qui soit unique et unanime ? « L'unanimité est rare, et n'est en fait guère souhaitable en sciences, qui avancent d'abord par confrontation d'idées, répond Olivier Massin. Ainsi, de multiples définitions de l'être humain ont été proposées, ce qui ne veut pas dire que toutes se valent. » Une bonne définition de l'humain doit inclure non seulement tous les êtres humains, mais en même temps se limiter à cette catégorie.

« Si nous disons que les êtres humains sont les êtres doués de langage, par exemple, nous excluons les nourrissons et les personnes aphasiques, et nous y incluons peut-être des hominidés non humains. Des problèmes similaires se posent pour la plupart des définitions qui tentent de spécifier une caractéristique intrinsèque propre et commune à tous les êtres humains. Une alternative prometteuse consiste à définir les êtres humains à l'aide d'une condition historique, comme ayant des ancêtres communs dans un arbre phylogénétique. »

## Définir et ranger pour dialoguer

En philosophie, « on accorde une importance particulière aux définitions : il est central de définir précisément ce dont on parle, avant d'entamer toute discussion ou enquête à son sujet. Faute de définitions partagées, les débats scientifiques et philosophiques tournent au dialogue de sourds, et des pans entiers de recherche traitant pourtant de sujets connexes se retrouvent isolés les uns des autres. »

Et le professeur Massin de poursuivre : « Une solution que nous développons à l'Institut de philosophie de l'Université de Neuchâtel consiste à produire ce que l'on nomme des ontologies. Une ontologie consiste en une taxonomie (autrement dit, une classification), des définitions et une représentation des relations entre les différents éléments d'un domaine. Elle est consignée dans un fichier informatique standardisé et mise à la disposition d'autres philosophes, scientifiques, et machines. » « De même que le bibliothécaire sait qu'un livre mal rangé est un livre perdu, des données scientifiques mal classées deviennent inaccessibles, aussi précieuses soient-elles. On aime bien lorsque les concepts et les données sont bien rangés. Ainsi, ensuite, on peut les utiliser », précise encore Olivier Massin.

A Neuchâtel, l'Institut travaille notamment, avec le soutien de financements du Fonds national suisse (FNS), à définir des termes

et des concepts aussi variés que l'effort, l'action, les artefacts, les jeux, les droits, les capacités, etc. « L'idée est, grâce à nos ontologies, de rendre ces savoirs accessibles à d'autres scientifiques. Nous vivons toutes et tous dans un seul monde, le but est de pouvoir brancher tout cela ensemble, si je peux le dire ainsi. Ensuite, nous pouvons créer des liens et dialoguer. »

## Débouchés professionnels

« Pour conclure, j'ajouterais que nous prenons très au sérieux, à l'Institut de philosophie de l'UniNE, la question des débouchés professionnels pour nos étudiantes et étudiants, en vue du moment où elles et ils terminent leurs études ». C'est le cas notamment via des travaux pratiques innovants, où les étudiant-e-s sont encouragé-e-s à développer et acquérir des compétences à la fois concrètes et transversales. Par exemple avec cette volée de 2023-2024, qui a eu pour mission de créer des podcasts en philosophie, par équipe de deux (voir le Bonus multimédia). D'autres étudiant-e-s avaient été amené-e-s, une précédente année, à rédiger des notices Wikipédia sur des concepts philosophiques.

## Bonus multimédia

Simon-Pierre Chevarie-Cossette, professeur de philosophie pratique à l'UniNE, raconte comment ses étudiant-e-s se sont essayé-e-s à la réalisation de podcasts.



Olivier Massin,  
directeur de l'Institut  
de philosophie





Lara Nellissen, doctorante à l'Université de Neuchâtel et au Muséum national d'Histoire naturelle à Paris

**A quoi servent les interactions vocales des singes ? A quel moment peut-on parler de langage ? Le NCCR *Evolving Language*, un pôle de recherche national impliquant l'UniNE explore ces questions depuis quatre ans. On fait le point sur quelques travaux en compagnie de primatologues du Laboratoire de cognition comparée dirigé par Klaus Zuberbühler.**

Chez les humains, le langage articulé permet de mieux coopérer, autrement dit d'adopter un comportement qui apporte un bénéfice à un autre individu, voire qui profite également à l'émetteur du geste. C'est donc cette valeur ajoutée qui distingue le genre *Homo* des autres primates dans la perception et l'émission de vocalisations. Par rapport à ce constat, les cris des singes, eux, visent à coordonner les actions des membres d'un groupe, sans bénéfice pour un individu en particulier.

#### Traitements égalitaire

« Techniquement, nous sommes en présence de séquences sonores qui donnent des signaux de coordination nécessaires à la vie en groupe. Plus qu'un véritable langage doté d'une grammaire complexe, c'est davantage un prérequis, à partir duquel s'est construit au cours de l'évolution un mode de communication plus élaboré, comme celui des êtres humains d'aujourd'hui », résume Klaus Zuberbühler, également co-directeur du NCCR *Evolving Language*.

Cette capacité à se coordonner au sein d'un groupe implique des impératifs

# Donner de la voix harmonise la vie en groupe

d'organisation, comme d'établir une hiérarchie dans laquelle certains individus parviennent à imposer leur volonté, tandis que d'autres doivent s'y soumettre. Pour évaluer cette dynamique sur le terrain, une étude de l'UniNE portant sur des gorilles sauvages de République centrafricaine s'est intéressée aux vocalisations utilisées lorsqu'un groupe planifie un voyage. Avec une interrogation bien dans l'air du temps : quelle place pour les femelles dans la prise de décision, sachant qu'elles sont en général dominées par les mâles ?

## Qui fait quoi à qui ?

A la surprise générale, les résultats reflètent un traitement plutôt égalitaire des interactions vocales. « Malgré leur taille relativement petite, même des femelles subalternes sont impliquées dans la détermination du moment du départ », relève Lara Nellissen, doctorante et première auteure de l'étude qui ne s'attendait pas à ce que des congénères de niveaux hiérarchiques aussi différents aient voix au chapitre. Quant aux femelles de haut rang, elles ont de l'influence, aux côtés des mâles dominants, dans l'établissement de la direction à prendre lors du voyage. Mais avant de pouvoir communiquer avec ses semblables, encore faut-il savoir décoder l'action qui se passe sous nos yeux. C'est tout l'objectif des travaux de Vanessa Wilson et de ses collègues entrepris au zoo de Bâle sur des sujets représentant

quatre espèces de primates : les humains, les chimpanzés, les gorilles et les orangs-outans. L'expérience consistait à montrer des séquences vidéo représentant des scènes d'interactions tirées du quotidien, comme un individu donnant un objet à un autre, deux singes qui s'épouillent, ou encore deux autres qui se courent après. A l'aide d'un suivi du mouvement des yeux, les scientifiques ont enregistré la trajectoire du regard sur l'écran, afin de voir comment, quand il visionne une scène, le sujet décompose les événements dans le but de saisir « qui fait quoi à qui ».

Résultat : quelle que soit l'espèce, les trajectoires de regard restent similaires, allant alternativement entre l'initiateur de l'action et les autres éléments de la scène, probablement dans le but de bien comprendre la nature de l'événement. Occasionnellement toutefois, les sujets exprimaient un biais bien connu en linguistique et que l'on croyait réservé aux humains. À savoir porter une attention excessive à l'initiateur d'une action, par exemple le fait de s'attarder davantage sur un individu offrant une pomme que sur celui qui la reçoit.

Ces biais expriment une tendance à identifier plus rapidement celui ou celle qui fait l'action que les autres éléments d'une scène et cela, indépendamment de la culture et de la langue des gens. Vanessa

Wilson et ses collègues ont démontré que cela se vérifie chez d'autres espèces de primates que les humains. Mais leur curiosité ne s'est pas arrêtée en si bon chemin.

## Bébés humains

« Nous avons également effectué des tests avec des bébés humains âgés de six mois, avant qu'ils ne commencent à utiliser activement le langage », lit-on dans l'article scientifique relatant leurs travaux. Et contrairement aux singes et aux humains adultes, les nourrissons captaient la scène dans son ensemble, sans la décomposer, et avaient ainsi du mal à comprendre l'action qui se déroulait sous leurs yeux. Cela s'explique par le fait que les capacités neuronales permettant de distinguer des interactions entre individus ne commencent à émerger qu'après neuf mois.

Ainsi, concluent Vanessa Wilson et ses collègues, la décomposition d'événements n'est pas apparue comme une compétence purement humaine au même titre que le langage. Au contraire, il existe à cet égard un continuum cognitif entre les humains et leurs proches cousins les grands singes.



## Bonus multimédia

Quand les gorilles partent en voyage,  
ils se mettent d'accord en criant





« **Être humain** » pose la question de la responsabilité vis-à-vis des ressources de la planète, et de la manière de les gérer pour en assurer la durabilité, avec le vœu que chacun et chacune y trouve son compte. Cet enjeu est au cœur des recherches de Jérémie Forney, professeur d'anthropologie et spécialiste du monde agricole. Il nous livre quelques réflexions sur les acteurs impliqués dans la chaîne de production, de l'exploitation jusqu'à la consommation finale.

Quand on demande à Jérémie Forney sa vision idéale d'une production agricole durable, il marque un temps avant de répondre. « Je pense à une forme d'organisation sociale qui permet à tous de se nourrir convenablement tout en offrant des conditions de vie décentes aux producteurs. Et cela, sans pour autant diminuer les ressources pour les générations futures. »

En Suisse cependant, estime l'anthropologue, la gouvernance actuelle n'implique pas suffisamment les productrices et producteurs. Les préoccupations de celles et ceux qui travaillent la terre ou élèvent des animaux ne sont pas assez intégrées. Le secteur est passablement réglementé, avec son lot de charges administratives, soumettant les exploitations agricoles non seulement à la loi du marché mais aussi à la pression du monde politique qui vote régulièrement à ce sujet.

Jérémie Forney, professeur d'anthropologie, spécialiste des thématiques agricoles

« On demande par exemple aux fermes, en échange de paiements directs, de contribuer à la biodiversité en plantant des bandes fleuries en bordure des champs. Mais cette mesure est vécue comme une

# L'agriculture nous met face à nos responsabilités

concession dans laquelle l'agriculteur ne voit pas son intérêt direct », relève Jérémie Forney.

## Le rôle des labels

Pourtant, des efforts sont faits pour valoriser le travail de la terre proprement dit, dans une perspective durable. N'est-ce pas là le rôle des labels de qualité développés depuis plusieurs décennies, comme IP-Suisse ou le bourgeon Bio, qui visent à encourager une attitude plus responsable à l'égard de ressources agricoles ? « En réalité, la grande distribution, comme Coop ou Migros, a vu dans les labels une opportunité économique qui permet de rejeter la majeure partie de la responsabilité sur les gens qui achètent les produits proposés, nuance Jérémie Forney. On délègue le choix final à des individus. Il faudrait davantage promouvoir une responsabilisation des grands acteurs économiques et un engagement par l'action collective. »

C'est dans ce sens que vont, dans une logique toute différente de celle de la politique fédérale et des labels, les initiatives de collaboration directe entre producteurs et consommateurs. Pensons ici à ces abonnements passés entre des fermes et des particuliers, où on s'engage à se faire livrer tout au long de l'année des paniers de légumes produits selon des critères de durabilité et de saisonnalité exigeants. Ces initiatives de proximité prônent des échanges dans le respect de ce que la terre produit

effectivement à un moment donné. En ce sens, elles encouragent un comportement responsable vis-à-vis de la nature. « Elles restent malgré tout des bulles limitées à de petits groupes, nous sommes donc face à un problème d'échelle », note Jérémie Forney.

## Terres vivantes

Il existe toutefois une marge de manœuvre entre ces deux extrêmes, poursuit le chercheur, comme le projet « Terres vivantes », qu'il a co-fondé. Lancée en 2019 par la Fondation rurale interjurassienne (FRI) avec la participation entre autres de l'UniNE, la démarche invite à un effort collectif intégrant non seulement le secteur agraire à proposer des solutions, mais aussi les bureaux de conseil et la recherche académique. Concrètement, l'agriculteur ou l'agricultrice redevient pleinement acteur ou actrice de la protection de ses terres. Elle ou il s'implique avec un service de conseil de la FRI dans l'élaboration d'un suivi de l'évolution de la structure de son sol. L'objectif est de transformer les pratiques, afin de les rendre plus vertueuses, avec en priorité la lutte contre l'appauvrissement des terres en matière organique. Aujourd'hui, une centaine de fermes du Jura et du Jura bernois, représentant près de 3000 hectares de terres en rotation de cultures, sont impliquées dans les échanges. Chaque exploitation trouve ainsi dans les mesures proposées du sens par rapport à sa situation propre, afin de favoriser la fertilité de ses champs à long terme.

## Une mission à large spectre

« L'agriculture a pour mission de contribuer substantiellement à la sécurité de l'approvisionnement de la population, à la conservation des ressources naturelles, à l'entretien du paysage rural et à l'occupation décentralisée du territoire », résume l'Office fédéral de l'agriculture sur son site web. Aujourd'hui, plus d'un tiers de la surface du territoire suisse est destiné à la production de denrées alimentaires d'origine végétale et animale.

Les paiements directs sont le principal outil d'encouragement versé par la Confédération, avec parmi les tâches exigées en échange, deux contributions en lien avec la préservation de l'environnement. On pense au maintien d'un paysage de qualité (comme les murs en pierres sèches) et à la préservation de la biodiversité qui passe par exemple par la plantation de bandes fleuries, ces dernières fournissant entre autres une réserve de nectar favorable à des insectes pollinisateurs, comme les abeilles et les papillons. À quoi s'ajoutent la gestion de prairies sans utilisation intensive de pesticides et la protection des zones humides, habitats cruciaux pour de nombreuses espèces d'oiseaux, d'amphibiens et de plantes.



En savoir plus :

Le site web du projet Terres vivantes :  
<https://tinyurl.com/3dcjfr92>



Nesa Zimmermann,  
professeure spécialiste des  
droits humains

**Qu'est-ce qui nous rend humains ? Sur la base de quels critères avons-nous plus de droits que d'autres êtres vivants ?**

**Ces questions, Nesa Zimmermann se les pose régulièrement dans le cadre de ses recherches.**

**Professeure assistante de droit et spécialiste des droits humains, elle nous livre ici ses observations et questionnements sur des droits humains appelés à s'adapter aux nouveaux enjeux de sociétés, réchauffement climatique en tête.**

Parallèlement, j'étudie d'autres questions en lien avec les droits fondamentaux comme, par exemple : le rôle du fédéralisme dans la protection des droits humains ou encore l'impact du changement climatique sur le droit constitutionnel.

**Quelles sont les problématiques auxquelles vous êtes confrontée dans le cadre de vos travaux ?**

Dans les droits humains, le lien entre le politique et le juridique est central. Bien qu'il y ait eu des avancées dans certains domaines ces dix dernières années, comme celui des droits des personnes LGBTQI+ (mariage pour

**Vous êtes spécialiste des droits humains. Aujourd'hui, sur quels projets travaillez-vous ?**  
Je travaille sur différents projets. Par le passé, j'ai beaucoup étudié la notion de vulnérabilité et la protection des personnes vulnérables (enfants, personnes âgées, personnes migrantes et autres minorités, ndlr) par les droits humains. Je continue aujourd'hui à travailler sur ces questions dans le domaine par exemple de la migration ou des violences domestiques.

# Les nouveaux défis des droits humains

tous, droit d'adopter l'enfant du partenaire, etc.), on assiste aujourd'hui à une remise en question assez fondamentale, par le politique, d'un système qui a été construit il y a 75 ans autour des valeurs de la Convention européenne des droits de l'homme. Comment est-ce que ça va évoluer ? Sans oublier le changement climatique, qui est un des gros enjeux de notre société : comment est-ce que ce défi-là va chambouler l'équilibre et le fonctionnement de nos institutions ? Ce sont des questions auxquelles je m'intéresse.

## Avez-vous un exemple concret ?

L'affaire des Aînées pour le climat Suisse est un bon exemple. En avril dernier, la Cour européenne des droits de l'homme a statué que la Suisse avait manqué à ses obligations découlant du droit à la vie privée en ne prenant pas des mesures suffisantes pour lutter contre le réchauffement climatique. La protection du climat a ainsi été reconnue comme un enjeu qui relève des droits humains. Cette décision a provoqué des résistances : certain-e-s parlementaires ont pensé que ces questions n'étaient pas du ressort des tribunaux. On en est venu jusqu'à une déclaration de la Suisse refusant de donner suite à l'arrêt. Cela pose des questions fondamentales : Jusqu'où peut aller un tribunal international ? Quelles seraient les obligations concrètes de la Confédération et des cantons face à cet arrêt ? Et,

plus généralement, comment assurer le fonctionnement du système de protection des droits humains du Conseil de l'Europe à l'avenir ?

## On assiste aussi depuis quelque temps à un élargissement de la notion des droits humains...

Le point de départ des droits humains tel que nous les connaissons aujourd'hui est la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée en 1948 par les Nations unies au sortir des horreurs de la Seconde Guerre mondiale. On y reconnaît notre humanité commune ainsi que la valeur et la dignité de chaque être humain. L'Europe a été bâtie sur ces valeurs. L'être humain a des droits inaliénables, peu importe ses origines, son identité de genre, sa situation économique ou encore son statut migratoire. On y trouve l'interdiction de la peine de mort, le droit de vivre dans des conditions dignes, également en détention. Mais ce que je viens de vous décrire est une approche très anthropocentrique, limite spéciste : pourquoi les autres êtres vivants ne pourraient pas avoir de droit de dignité ? C'est une réflexion qui est menée dans la recherche juridique depuis quelques années. Elle arrive dans la pratique, y compris en Suisse. A Bâle, la question d'octroyer des droits fondamentaux aux primates a été posée il y a deux ans par voie d'initiative. Elle a été refusée, mais elle a ouvert une brèche.

## Cela veut-il dire qu'on arrivera un jour à passer de la notion des droits humains aux droits plus large des êtres vivants ?

Oui, probablement. Vouloir étendre les droits humains aux animaux ou à la nature revient à poser la question de base : En quoi ces êtres vivants sont-ils différents des êtres humains ? C'est très intéressant. La question mérite d'être posée. Et je pense, à terme, qu'elle aura un impact sur la définition même des droits humains.



## Bonus multimédia

Plume de justice:  
du droit et des lettres



# Dies academicus 2024

Questionner,  
observer,  
comprendre

Samedi 2 novembre 2024, 10 h  
Aula des Jeunes-Rives, Neuchâtel

Il s'agit de mettre au centre des discussions la démarche scientifique, de l'hypothèse à la découverte puis au consensus. Élément de tradition, cette manifestation est également l'occasion d'honorer des personnalités par la remise de doctorats honoris causa.

[www.unine.ch/dies](http://www.unine.ch/dies)

Impressum :  
Bureau presse et promotion, Université de Neuchâtel  
Rédaction : Igor Chlebny, Jennifer Keller, Julie Mégevand  
Bonus multimédia: Jennifer Keller, Julie Mégevand, Mario Cafiso  
Photos : Guillaume Perret, sauf couverture et p.2 : AdobeStock,  
p.12 : image générée par IA  
Layout : Leitmotiv, Fred Wuthrich  
Impression sur papier recyclé FSC : IJC  
Parution : octobre 2024. Parait 3 à 4 fois par an

